

Bienvenue !

La lettre d'information du

CLUB

des Petites villes
de demain

12 MAI 2021 - LETTRE D'INFORMATION #4 | MAI 2021

Chaque mois, retrouvez dans cette lettre des actualités, des ressources, mais aussi des témoignages d'élus ou d'acteurs institutionnels.

Ce mois-ci, découvrez le guide de formation dédié aux chefs de projets et aux élus référents, le retour sur la première rencontre nationale Petites villes de demain et un entretien avec le maire de Thizy-les-Bourgs (69).

Nous sommes à votre écoute pour tout retour ou suggestion : petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr.

L'Agence nationale de la cohésion des territoires vous souhaite une bonne lecture !

ACTUALITES ET VIE DU PROGRAMME



Première rencontre nationale des Petites villes de demain

L'ANCT a organisé **une première rencontre nationale des Petites villes de demain** 100% digitale le 22 avril, avec la participation de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et de Joël Giraud, Secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité, et de nombreux partenaires. Vous étiez plus de 1200 participants : nous avons été heureux de vous retrouver autour de cette première rencontre !



L'enquête de co-construction du

CLUB



Le Club PVD est l'outil de mise en réseau des membres du programme Petites villes de demain, que nous co-construisons avec vous, bénéficiaires du programme, et ce, tout au long du premier semestre 2021. Ce questionnaire a pour objectif de recueillir votre opinion pour proposer un Club qui vous ressemble et surtout qui réponde au mieux à vos besoins.

Je contribue à l'enquête de co-construction du Club

LA RELANCE DANS LES PVD



Retrouvez notre webinar du 10 mai "Le Plan de relance : quelles opportunités pour mon territoire ?"

Support de présentation



Les mesures de soutien d'urgence au commerce de la Banque des territoires sont toujours accessibles

En savoir plus



CONSEILLER NUMÉRIQUE

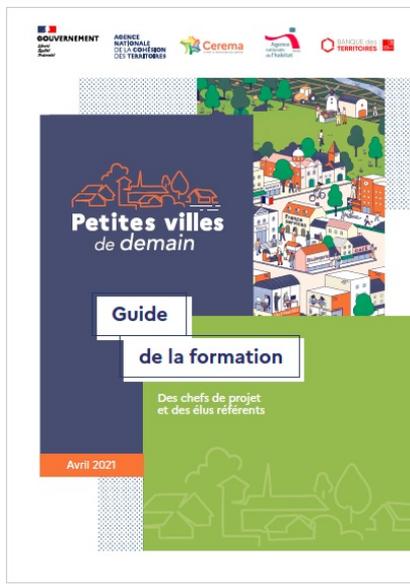
Le recrutement des conseillers numériques progresse

En savoir plus

L'ANCT EST A VOS COTES

Première session de formation

Un parcours de formation est dédié aux chefs de projet Petites villes de

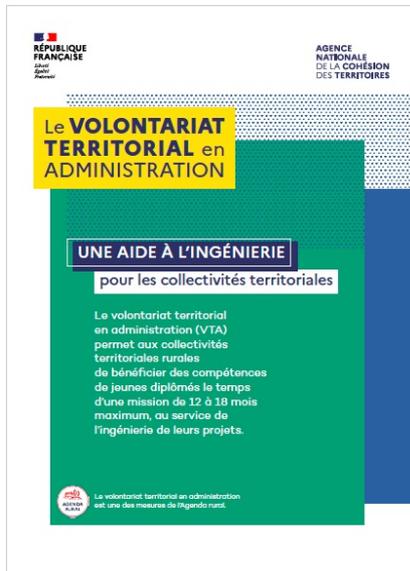


demain et aux élus référents qui le souhaitent.

Il vous permettra de mieux connaître votre écosystème, et de mobiliser les outils les mieux adaptés au contexte local, pour assurer dans les meilleures conditions votre rôle d'ensemblier et d'animateur de la démarche de revitalisation.

S'inscrire à la première session qui se déroulera en trois journées au mois de juin :

- jeudi 17 juin
- mardi 22 juin
- mardi 29 juin



La première volontaire territoriale est recrutée !

Joël Giraud, secrétaire d'Etat à la ruralité, s'est rendu dans la Petite ville de demain de Plœuc-L'Hermitage (22) pour signer le premier contrat de VTA entre la commune et Margaux Visdeloup.

Le VTA s'adresse à un jeune diplômé (à partir de bac + 2) qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. Le temps d'une mission de 12 à 18 mois, le VTA lui permet de renforcer ses compétences en ingénierie de projet ; les communes Petites villes de demain peuvent recruter un VTA en appui au chef de projet : [sur la plateforme](#), vous pouvez déposer votre offre d'emploi.

RETOUR SUR LES EVENEMENTS

PASSES



22 avril : La première rencontre nationale Petites villes de demain

Pour revoir cette rencontre



5 mai : Le tiers lieu comme levier de revitalisation

Support de présentation



10 mai : Le Plan de relance : quelles opportunités pour mon territoire ?

Support de présentation

REGARD SUR

LE CHEF DE PROJET



Chef de projet architecte, le profil gagnant !

Les architectes et les architectes du patrimoine sont trop peu associés en amont aux projets de revitalisation des centres-villes. Ils ont pourtant un rôle majeur à jouer en la matière dès le diagnostic. Ils sont à même de réaliser un diagnostic efficient, prenant en compte la valeur patrimoniale et tant que ressource, et ce en amont de toute programmation, dans le but de faire émerger les enjeux de développement par le prisme du patrimoine : mobilités, tourisme, logements, entres autres.

Habilités à mener des projets d'envergure en coordination avec de nombreux métiers et équipes, ils possèdent le profil polyvalent, pluridisciplinaire et visionnaire adapté à la mise en œuvre des projets urbains, patrimoniaux, paysagers et d'urbanisme.

LE POINT DE VUE

DU MAIRE



4 questions à Martin Sotton, Maire de Thizy les Bourgs (69)

Votre ville a bénéficié de la création d'un poste de Chef de projet dans le cadre de l'AMI pour la revitalisation des centres-bourgs en 2015. Pourquoi avoir choisi un architecte pour ce poste et comment s'est déroulé votre recrutement ?

L'Appel à Manifestations d'Intérêt pour la revitalisation des centres-bourgs de 2015 était le premier programme permettant une réflexion globale sur le fonctionnement de la ville et sur des thématiques aussi larges que complémentaires....

[Lire la suite](#)

LES EVENEMENTS A VENIR

Club des Petites villes de demain

SEMAINE THEMATIQUE# 3 LES PATRIMOINES

[Plus d'informations à venir](#)

Une semaine thématique sur le patrimoine et la culture est en cours de construction avec le Ministère de la Culture, Petites Cités de Caractère, la Fondation du Patrimoine, Sites et Cités remarquables, la Fédération des parcs naturels régionaux de France et la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. Cette troisième semaine thématique du Club des PVD aura lieu du 5 au 10 juillet 2021. Plus d'informations à venir.

L'AGENDA DE NOS PARTENAIRES

- **Aviser, Mobiliser les habitants pour encourager la création de projets citoyens, 20 mai de 14h à 15h30.** Un webinaire s'inscrivant dans le cycle ESS & Ruralités pour partager la diversité des solutions qu'offre l'ESS face aux défis de la transition écologique et solidaire et mettre en avant les leviers de soutien à ces acteurs dans les territoires ruraux. [S'inscrire](#)
- **La Fédération des Parcs naturels régionaux de France, « Quelle est la plus-value des résidences d'architectes pour l'aménagement du territoire ? », vendredi 28 mai 2021 de 14h à 16h45.** La Fédération des Parcs naturels régionaux de France organise chaque mois un webinaire sur le thème du cadre de vie et de l'aménagement du territoire. Pour le mois de mai, la question de l'intérêt des résidences d'architectes et d'artistes est posée. L'échange portera sur la définition, les objectifs, ainsi que les conditions pertinentes pour réussir ce type d'expérience. [S'inscrire](#).
- **Centre-ville en mouvement, Les Universités de Printemps du centre-ville et du commerce, le 6 et 7 juillet à la Cité Fertile de Pantin.** Vous pouvez trouver toutes les informations [ici](#).

LES RECOMMANDATIONS

DU MOIS

RESSOURCES UTILES

- Le **Conseil national de l'Ordre des architectes** a publié un guide à l'attention des élus des villes petites et moyennes pour les aider à répondre concrètement aux défis de la transition écologique. Ce guide est édité en partenariat avec l'association Villes de France. [Voir le guide](#).
- La **Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature** propose une synthèse des Ateliers des territoires format flash. Ces derniers permettent aux collectivités de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie autour d'une question d'aménagement et d'urbanisme. [Découvrez les deux projets](#) des Petites villes de demain de Fumel (47) et Carvin (62) qui ont respectivement reconverti une friche industrielle et mis en place un éco-quartier.
- L'**Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP)** a publié fin avril un vademecum, "Faire Territoire : OSONS avec et pour tous !", sur le sujet du projet de territoire. Pour découvrir cette ressource, [rendez-vous sur le site de l'ANPP](#).

INSPIRATIONS

- L'**Ademe** propose de découvrir le bilan de l'année 2020 au travers de 52 histoires inspirantes dans le domaine de la transition écologique. [Découvrez les histoires](#).
- 10 Petites villes de demain font partie du **projet Gares de Demain**. Initié par SNCF Gares & Connexions, avec le soutien d'Ile-de-France Mobilités, ce challenge permet de transformer les petites gares franciliennes en des lieux au service des usagers et des territoires.
- 44 Petites villes de demain sont lauréates de **l'appel à candidatures de lutte contre les logements vacants lancé dans le cadre du Plan national** le 20 janvier dernier par le Gouvernement. L'objectif est de permettre un déploiement accéléré dans des territoires d'outils nécessaires à la remise sur le marché du plus grand nombre possible de logements vacants.

VOIR AUSSI



Sélection d'une centaine de démonstrateurs par France Ville Durable dans le cadre de la démarche « Habiter la France de Demain » du Ministère de la Transition Ecologique

France Ville Durable (FVD), en partenariat avec le Ministère de la Transition Ecologique (MTE) et sous l'égide de Madame la Ministre Emmanuelle Wargon, chargée du logement, vise à mettre en avant 100 « démonstrateurs » pour encourager la répliation et la massification des meilleures réalisations en matière d'urbanisme sobre, résilient, inclusif et créatif sur le territoire national.

Ces réalisations particulièrement exemplaires seront présentées par Madame la Ministre à l'occasion de l'événement professionnel « Villes Durables en actions » organisé par FVD le 19 mai 2021 à la Halle aux Sucres de Dunkerque (informations et inscriptions au webinaire : [ici](#))

Dans un souci de représentativité de tous les territoires français, France Ville Durable appelle à la contribution les Petites Villes de Demain (et notamment les territoires ruraux), qui ont des réalisations à faire remonter en lien avec l'habitat / le cadre bâti à l'échelle du logement, du bâtiment et du quartier (rénovation, réhabilitation, constructions neuves de logements et équipements type écoles...).

Pour contribuer, il suffit de compléter la [fiche monographique](#) et de la retourner, accompagnée d'un visuel à marion.gonzales@francevilledurable.fr **avant le 16 mai 2021.**

Plus d'informations : 06.72.89.53.38

L'IMAGE DU MOIS



Signature de convention d'adhésion d'Espinasses et La Bâtie-Neuve (05) par Joël Giraud

Comme ce fut le cas il y a quelques jours en présence de Joël Giraud sur le territoire de la CC Serre-Ponçon Val d'Avance, les signatures de convention d'adhésion progressent partout sur en France, avant la date limite de fin juin 2021.

La signature de la convention d'adhésion Petites villes de demain permet l'accès aux mesures du programme. Après sa signature démarre une phase de 18 mois maximum avant la signature d'une opération de revitalisation de territoire (ORT). Votre Préfet et ses équipes sont à votre disposition pour vous aider à avancer sur cette convention, qui vous permettra de poser la première brique de votre projet de revitalisation !



Vous pouvez retrouver l'ensemble des l'actualité concernant le programme Petites villes de demain sur la **page dédiée sur le site de l'ANCT**.

Transférez, partagez !



Agence nationale de la cohésion des territoires

Contactez la direction de programme :

petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr

Suivre l'actualité du programme :

[Linkedin](#)
[Scoop-it](#)

Directeur de publication : Yves Le Breton

Responsable d'édition : Juliette Auricoste

Rédactrice en chef : Héroïse Thibault

Rédaction : Chloé Carpentier

Design graphique : Silvia Colato

Maquette/Webmaster : Chloé Carpentier

Crédits photos : ANCT, MCTRT, Préfecture des Hautes Alpes, Mairie de Thizy-sur-les-Bourgs.

Pour vous inscrire à cette lettre d'information, [cliquez ici](#).

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr